



Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

Numéro 14, Décembre 2025
(Volume 1)

"Mieux comprendre l'espace"

ISSN : 2707-0395

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication

MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint

ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat administratif et technique

FOFANA Bakary, Géographe, Institut de Géographie Tropicale (IGT)/Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Téléphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Christof GÖBEL, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Guénola CAPRON, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nambegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ADJAKPA Tchékpo Théodore, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

Dr (MC) ABDOULAYE Djafarou, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>



www.sudoc.fr/241026326



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>

- ✓ *Impact Factor 2025 : 5.46*
- ✓ *Impact Factor 2024 : 2.782*
- ✓ *Impact Factor 2023 : 3.169*

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue *Géovision* qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. *Géovision* est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| LE TRANSPORT CLANDESTIN DE VOYAGEURS D'ABIDJAN VERS LE MALI ET LE BURKINA FASO SUITE À LA COVID-19, YAO Beli Didier | 11 |
| GESTION DURABLE DES TERRES EN MILIEU RURAL AU BENIN : CAS D'UNE EVALUATION FINANCIERE DE LA LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES AGRICOLES, Alfred Bothé Kpadé DOSSA | 22 |
| DYNAMIQUE DU SECTEUR INFORMEL ET OCCUPATION ANARCHIQUE DES ESPACES UNIVERSITAIRES DE BADALABOUGOU EN COMMUNE V/BAMAKO (MALI), Abdou BALLO¹, Charles SAMAKE² | 36 |
| INFLUENCE DES COLONATS AGRICOLES SUR LES DYNAMIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE AUX FRONTIERES BENINO-NIGERIANES: CAS DE LA COMMUNE DE TCHAOUROU AU BENIN, M'po Abraham KOUAGOU N'TCHA¹, Comlan Julien HADONOU² | 49 |
| REPRESENTATIONS SOCIO-CULTURELLES DE LA MALADIE ET DE LA SANTE CHEZ LES POPULATIONS RURALES BAOULE DE DJEBONOUA ET BETE DE DALOA : CAS DU PALUDISME EN COTE D'IVOIRE, Kouakou Luc N'GOTTA¹, Kassi Joseph KOUAME², Koffi Dermane KOUAKOU³, Salifou YEO⁴ | 65 |
| LA PRODUCTION DE L'ARACHIDE, UN EXEMPLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KOLIA (NORD DE LA COTE D'IVOIRE), KONE Basoma⁷⁹ | |
| LE REMBLAYAGE ET L'OCCUPATION DES SITES MARECAGEUX DANS L'ESPACE URBAIN DE DALOA (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) Kokou Gilles Mawéna EKLOU¹, Djédjé Eric PREGNON² | 95 |
| LA GOUVERNANCE LOCALE À L'ÉPREUVE DE LA GESTION DU POUVOIR PAR LE RÉGIME MILITAIRE AU NIGER, WADA Nafiou | 108 |
| LES DEUX TRAITÉS DE LA MISSION BRITANNIQUE DE 1817 À KUMASI : ANALYSES ET CRITIQUES, SECRE Kouamé Kossonou Frédéric | 120 |
| LES FINAGES DU BASSIN ARACHIDIER OCCIDENTAL, UNE FABRIQUE DIFFÉRENTIELLE DE L'AUTOROUTE ILA TOUBA, Abdoulaye DIAGNE | 134 |
| ÉVALUATION SPATIALE DES DYNAMIQUES COTIÈRES EN CASAMANCE : CAS DE CARABANE, DIOGUE ET GNIKINE, ABDOURAHMANE BA¹ ; AMY DIEDHIOU² ; ELHADJI ABDOU KARIM KEBE³ | 145 |
| MARCHE INFORMEL DES MÉDICAMENTS : ACTEURS, LOGIQUES ET STRATÉGIES DANS LA COMMUNE URBAINE DE SIGUIRI, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, Sidiki KOUROUMA¹, Véronique Vilgué KOIVOGUI² | 160 |
| VULGARISATION DE LA GÉOGRAPHIE DES NUISANCES SONORES : UN LEVIER POUR REINVENTER LES SCIENCES SOCIALES EN COTE D'IVOIRE, KONE Tintcho Assetou épse BAMBA | 175 |
| CONTRIBUTION DE LA GÉOLOCALISATION DES AIRES CACAOYÈRES DANS LA RATIONALISATION DES PAYSAGES FORESTIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BUYO | |

| | |
|--|-----|
| (SUD-OUEST DE CÔTE D'IVOIRE), ¹ KOUASSI Yao Dieudonné, KOFFI Kouadio Achille, YAO Kouamé Anicet | 188 |
| IDENTIFICATION DES FACTEURS D'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN DE MANIOC SUR LE MARCHÉ DE KINTELE (REPUBLIQUE DU CONGO), ¹ LINGUIONO Chelmyh Duplosin , ² MAMA YACOBOW Aboudou Ramanou | 201 |
| FACTEURS DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SAN-PEDRO (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE), ¹ KOUAKOU Yao Stanislas , ² WADJA Jean-Bérenger | 214 |
| IMPACT MONÉTAIRE DE LA DÉGRADATION DES SOLS DES MÉNAGES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NATITINGOU IV (BENIN) YATOPA Watoupé Thierry ¹ & DOSSA Alfred Bothé Kpadé | 228 |
| VULNÉRABILITE À L'ÉROSION HYDRIQUE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GAMBOMA DANS LE CENTRE DU CONGO, ¹ Léonard SITOU | 243 |
| DISPARITE ET DETERMINANTS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS DE LA VILLE DE BOUAKE (COTE D'IVOIRE), ¹ Lhey Raymonde Christelle PREGNON | 258 |
| STRATÉGIES D'ADAPTATION DES PAYSANS EN CÉRÉALICULTURE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS L'EX-CERCLE DE KITA AU MALI, ¹ Arouna DEMBELE , ² Issa FOFANA , ³ Samba Mamadou SIDIBE | 275 |
| IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ELEVAGE DE PINTADES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE NIOFOIN (NORD DE LA COTE D'IVOIRE), ¹ KOUAME Kanhoun Baudelaire , ² TRAORE Oumar , ³ YOMAN N'goh Koffi Michael | 289 |
| REGRESSION DU LAC DE KOSSOU ET DYNAMIQUE DE RECOLONISATION DES ANCIENS SITES PAR LES POPULATIONS DEPLACÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE BEOUMI : UNE LECTURE GEOGRAPHIQUE DES MUTATIONS SOCIO-TERRITORIALES APRES BARRAGE, Kouamé Thierry GOLI ¹ , Zié Doklo TRAORÉ ² , Kouamé Sylvestre KOUASSI ³ | 300 |
| L'ENCLAVEMENT FONCTIONNEL COMME CONTRAINTE A LA DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BONON, KOFFI Guy Roger Yoboué ¹ , N'GUESSAN N'Guessan Francis ² , KOUASSI Konan ³ | 313 |
| INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE MASSE ET PRATIQUES DE MOBILITE DANS LES METROPOLES DES SUDS : CAS DU BUS RAPID TRANSIT (BRT) À DAKAR (SENEGAL), Malick NDIAYE ¹ , Awa FALL ² | 329 |
| MIGRANTES ET MIGRATIONS EN CÔTE D'IVOIRE : UNE APPROCHE ANALYTIQUE VIA LES PROFILS ET LES RESEAUX À DALOA ET À ANYAMA, Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue KONAN | 344 |
| ÉFFET DE LA PRATIQUE DE L'EPS SUR LES ELEVES EN DIFFICULTES SCOLAIRES COMME MOYEN D'INTEGRATION SOCIALE EN REPUBLIQUE DU CONGO, Audibert Fargean BANCKETH KODIA ¹ , Paulin MANDOUMOU ² et Pascal Alain LEYINDA ³ | 357 |
| SCIENCE ET ETHIQUE : VERS UN RETOUR DES MORALES OBJECTIVES, TUO Zié Emmanuel | 369 |

| | |
|--|-----|
| REPRÉSENTATIONS ET ATTITUDES DES POPULATIONS DE SICOGI-MARCHÉ (YOPOUGON) FACE À LA COVID-19, ¹ AKPOUE Adjoua Marie Charlotte, ² NOTE Chantal, ³ N'GUESSAN Kassi Sinai,..... | 379 |
| LES LAVERIES PRIVÉES DE VÉHICULES DANS LE CENTRE ET LE PÉRICENTRE DE LIBREVILLE : DE L'EXPLOSION DE L'OFFRE A LA DIFFICULTÉ DE CIRCULER VERS LE CENTRE-VILLE, <u>Guy Obain</u> BIGOUMOU MOUNDOUNGA | 388 |
| DE L'EFFICACITÉ DES MATHÉMATIQUES EN PHYSIQUE, <u>Fampiémin SORO</u> ¹ , <u>Péson SORO</u> ² | 399 |
| DÉTERMINANTS DE LA FAIBLE AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES RURALES DU DÉPARTEMENT DE DABOU, <u>Mawa TOURÉ</u> ¹ , <u>Maxime YAPI</u> ² , <u>Joseph P. ASSI-KAUDJHIS</u> ³ | 408 |
| MIGRATIONS CLIMATIQUES ET RECOMPOSITIONS SOCIO-TERRITORIALES : LES DEPLACEMENTS POST SECHERESSES DE 1973 AUTOUR DU SYSTÈME FAGUIBINE ET L'EMERGENCE DU VILLAGE MULTI-COMMUNAUTAIRE D'EHELL (LAC HORO), REGION DE TOMBOUCTOU, <u>Mahamadou ABOCAR</u> ¹ * <u>Abdoulkadri Oumarou Touré</u> ² , <u>Modibo Tangara</u> ³ , <u>Mahamane Alboukader</u> ⁴ | 423 |
| LES USAGES COMMUNAUTAIRES DES RESSOURCES FLORISTIQUE ET FAUNIQUE DE QUELQUES FORETS SACREES DES DEPARTEMENTS DU L'OUEME ET DU PLATEAU (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST), <u>Romarc Iralè EHINNOU KOUTCHIKA</u> ¹ et * | 438 |
| ANALYSE DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE SYSTÈME FAGUIBINE, RÉGION DE TOMBOUCTOU, <u>Mahamane ALBOUKADER</u> ¹ , <u>Seydou MARIKO</u> ² , <u>Mahamadou ABOCAR</u> ³ | 452 |

REGRESSION DU LAC DE KOSSOU ET DYNAMIQUE DE RECOLONISATION DES ANCIENS SITES PAR LES POPULATIONS DEPLACEES DANS LE DEPARTEMENT DE BEOUMI : UNE LECTURE GEOGRAPHIQUE DES MUTATIONS SOCIO-TERRITORIALES APRES BARRAGE

Kouamé Thierry GOLI¹, Zié Doklo TRAORÉ², Kouamé Sylvestre KOUASSI³

¹*Doctorant, Université Alassane OUATTARA, Département de Géographie*

kouamethierrygoli@gmail.com

²*Enseignant-chercheur, Université Alassane OUATTARA, Département de Géographie*

ziedoklo@gmail.com

³*Enseignant-chercheur, Université Alassane OUATTARA, Département de Géographie*

kouamsylvestre@jyahoo.fr

(Reçu le 10 septembre 2025 ; Révisé le 27 octobre 2025 ; Accepté le 20 novembre 2025)

Résumé

Le barrage hydroélectrique de Kossou, mis en service en 1972, a provoqué l'inondation de vastes espaces dans la vallée du Bandama, entraînant le déplacement forcé de plus de 75 000 personnes vers des sites aménagés. Ces réinstallations ont souvent été marquées par des conditions de vie précaires, un accès limité à la terre et des conflits fonciers. Depuis quatre décennies, le recul progressif du niveau du lac de Kossou causé par la baisse des précipitations, et l'ensablement a libéré d'anciens sites autrefois submergés. Ces zones sont aujourd'hui recolonisées par les populations déplacées et leurs descendants. Cette dynamique soulève des interrogations sur la légitimité foncière, les usages du sol, la sécurité environnementale et les recompositions socio-territoriales. L'étude repose sur une approche géographique qualitative et quantitative : observation de terrain, entretiens dans des localités recolonisées, analyse cartographique de l'évolution spatiale du lac à partir d'images satellites et la documentation historique sur le déplacement des populations. Les résultats révèlent un mouvement de retour accéléré vers les anciens terroirs perçus comme plus fertiles. Ce processus, bien qu'informel, redessine les dynamiques d'occupation de l'espace, met en évidence l'attachement territorial des populations déplacées et révèle un vide institutionnel en matière de régulation foncière. Il appelle à une planification territoriale intégrée et préventive dans les zones impactées par les grands barrages.

Mots clés : Inondation, Lac, Régression, Territoire recolonisé, Béoumi.

REGRESSION OF LAKE KOSSOU AND THE RECOLONIZATION DYNAMICS OF FORMER SITES BY DISPLACED POPULATIONS IN THE DEPARTMENT OF BEOUMI : A GEOGRAPHICAL ANALYSIS OF POST-DAM SOCIO-TERRITORIAL TRANSFORMATIONS

Abstract

The Kossou hydroelectric dam, commissioned in 1972, led to the flooding of vast areas in the Bandama Valley, resulting in the forced displacement of over 75,000 people to resettlement sites. These relocations were often characterized by precarious living conditions, limited access to land, and land tenure conflicts. Over the past four decades, the gradual retreat of Lake Kossou caused by declining rainfall and sedimentation has exposed formerly submerged areas. These zones are now being recolonized by displaced populations and their descendants. This dynamic raises critical questions regarding land legitimacy, land use, environmental security, and socio-territorial reconfigurations. The study adopts a qualitative geographical approach, combining field observations, semi-structured interviews in recolonized localities, cartographic analysis of the lake's spatial evolution using satellite imagery, and historical documentation on population displacement. Findings reveal a significant return pressure to former lands perceived as more fertile. Although largely informal, this process reshapes patterns of

spatial occupation, underscores the deep territorial attachment of displaced populations, and exposes an institutional void in land governance. The study calls for integrated and anticipatory territorial planning in areas affected by major dam projects.

Keywords : Flooding, Lake, Regression, Recolonized Territory, Béoumi.

Introduction

La construction des grands barrages constitue l'un des phénomènes les plus marquants de la géo-ingénierie moderne dans les pays du Sud. En Afrique de l'Ouest, ces aménagements hydroélectriques ont été conçus comme des instruments de modernisation économique, d'électrification rurale et d'irrigation agricole (Y. LECOMTE, 1993, p. 12). Le barrage de Kossou, érigé entre 1969 et 1972 en Côte d'Ivoire, s'inscrit dans cette logique de développement impulsée par l'État ivoirien avec le soutien des bailleurs internationaux, notamment la Banque mondiale et des entreprises françaises telles que la SOGREA (O. BOIZO, 1984, p. 21). Ce barrage a profondément reconfiguré l'espace géographique de la région centrale, entraînant la formation du plus grand lac artificiel du pays et la submersion d'environ 1 700 km² de terres agricoles, de forêts et de villages (P. ROUMEGUERE, 1993, p. 44). La création de ce lac a nécessité le déguerpissement de plus de 75 000 personnes issues de centaines de localités rurales situées principalement dans les vallées du Bandama blanc, du Nzi et de leurs affluents (A. A. HAUHOUOT, 2002, p. 67). Ces déplacés ont été relogés dans des villages par l'État à travers sa société dénommée Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB), conçus selon un modèle de développement planifié, mais souvent inadapté aux réalités socioculturelles et foncières des populations (V. LASSILLY-JACOB, 1983, p. 55). La rupture avec les anciens terroirs, les tensions foncières dans les zones d'accueil et l'inefficacité des mécanismes de compensation ont généré des formes de marginalisation territoriale durables, voire une « double vulnérabilité » : celle de l'expulsion et celle de la relocalisation (A. SCHWART, 1993, p. 28).

Or, depuis quelques années, une nouvelle dynamique socio-territoriale émerge dans le département de Béoumi : la régression continue du lac, observée à travers l'abaissement du niveau d'eau, la réduction de la pluviométrie et l'ensablement des affluents conduit à la réapparition d'anciens sites jadis submergés. Ces espaces, redevenus accessibles, font aujourd'hui l'objet d'une recolonisation progressive par les populations déplacées et leurs descendants. Il ne s'agit pas d'un simple retour géographique, mais d'un processus complexe de réactivation de la mémoire spatiale, de réappropriation foncière non institutionnalisée et de reconstruction des identités territoriales. Cette dynamique génère la question principale suivante : pourquoi les populations délocalisées et relogées ailleurs par l'Etat reviennent recoloniser de plus en plus les anciens sites ?

L'objectif principal de cette contribution est d'examiner les sources de motivation des populations AVB à recoloniser leurs anciens sites autrefois voués à l'inondation. De ce fait, cet article part de l'hypothèse selon laquelle, la libération des terres anciennement submergées présente une opportunité de sortie des crises foncières pour les populations AVB. Cet article est structuré autour d'un cadre théorique et méthodologique, ensuite, des résultats issus des enquêtes et entretiens, et enfin d'une discussion des résultats et conclusion.

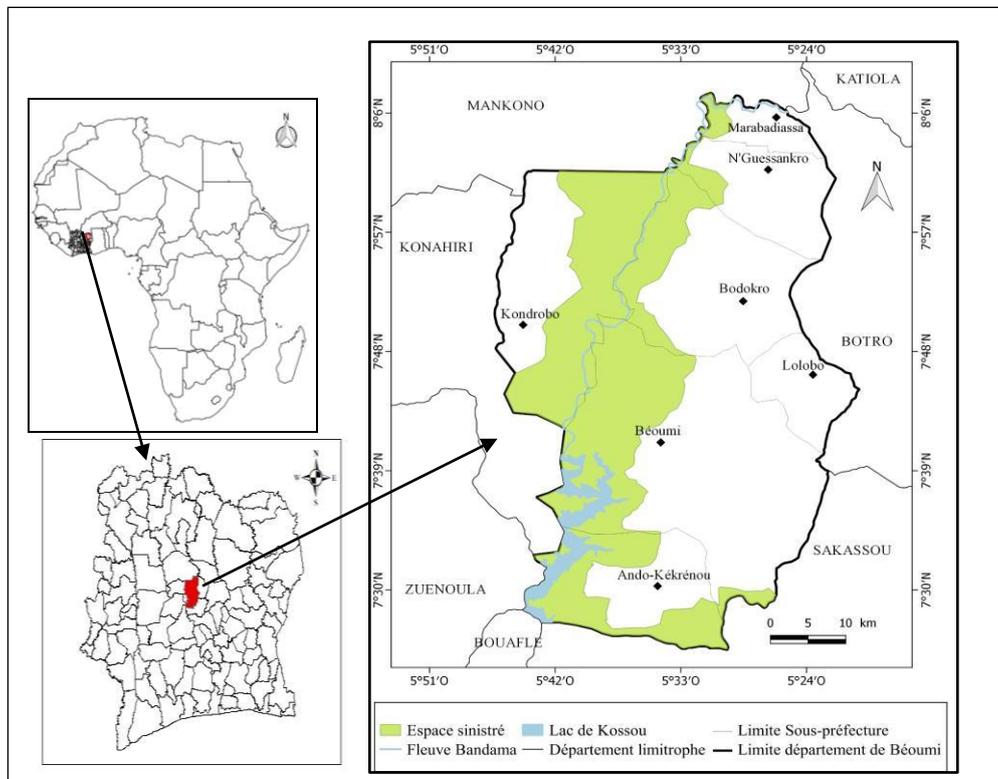
1. Cadre conceptuel et approche méthodologique

1.1. Présentation de la zone d'étude et cadre conceptuel

Le périmètre inondable du département de Béoumi était estimé à une superficie de 421 km², soit 24 % de son territoire (N'GUESSAN K. M, 2020, p.240). Il constitue un cas d'étude privilégié. En effet, il est fortement exposé au retour des sinistrés vers des zones à risque. En 1972, la mise en eau du lac de Kossou a provoqué le déplacement de 38 000 paysans (SCHWARTZ, 1993, p. 112). Ces derniers ont été relocalisés à la périphérie du barrage, sur des terres qui ne leur appartenaient pas. Ce déplacement a modifié l'occupation de l'espace. Ainsi, la densité de population a atteint 48 habitants par km² en 1973 (HAUHOUOT A. A. p. 194). Dans le cadre du projet E-région piloté par le conseil régional du Gbêkê

en 2016, il est ressorti que la plupart des villages réinstallés ont amorcé un retour vers leurs anciens terroirs (Carte 1).

Carte 1 : Localisation de l'espace sinistré dans le département de Béoumi



Source : BNEDT/CCT, 2012 ; Nos enquêtes, 2025

Réalisation : GOLI Thierry, janvier 2025

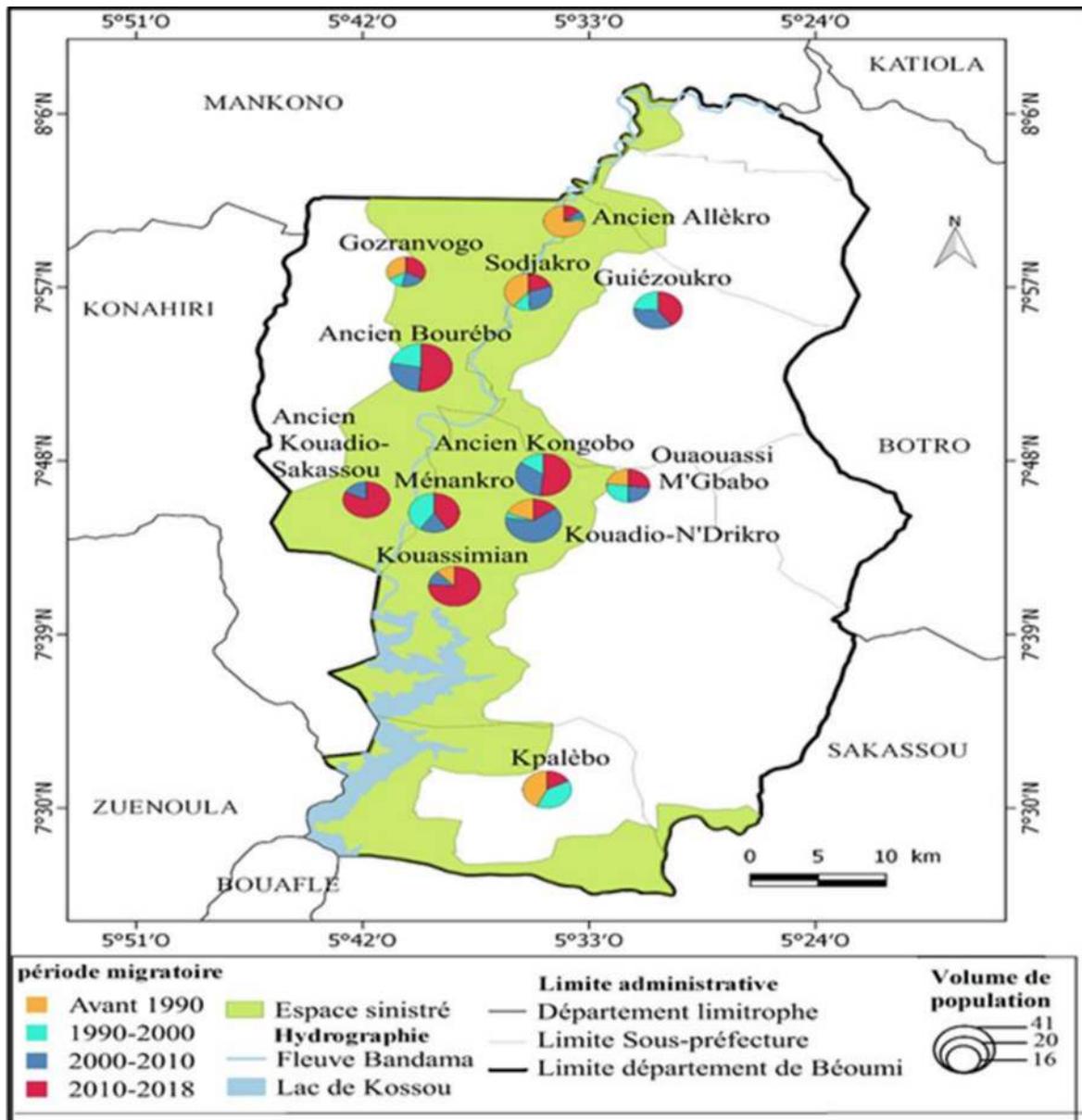
La théorie des fronts pionniers, conceptualisée par P. Gourou (1973, pp.134-150) dans « Pour une géographie humaine », offre un cadre d'analyse à notre étude. Selon cette approche, un front pionnier désigne un espace en marge, souvent abandonné ou sous-utilisé, qui fait l'objet de reconquête progressive par des populations cherchant de nouvelles ressources. Initialement appliquée aux zones forestières tropicales, cette théorie a évolué pour englober divers contextes de reconquêtes territoriales, y compris post-catastrophe ou post-aménagement. Dans le cas de Béoumi, la régression des eaux du lac a créé un nouvel espace disponible, déclenchant un intérêt. Ainsi, en s'appuyant sur cette théorie, notre étude révèle comment un territoire autrefois submergé devient aujourd'hui l'arène de recompositions complexes, à la fois héritées et innovantes.

1.2. Approche méthodologique

Cette recherche repose sur une approche géographique intégrée combinant l'exploitation de sources documentaires, l'analyse spatio-temporelle et les enquêtes de terrain afin d'appréhender les dynamiques de recolonisation des anciens sites inondés dans le département de Béoumi. D'abord, une exploitation documentaire approfondie a été réalisée à partir des travaux scientifiques (Lassailly-Jacob, Lecomte, Roumeguère, Asseypo), permettant de replacer les pratiques actuelles dans une perspective socio-historique et territoriale longue. Ensuite, l'analyse spatio-temporelle a permis d'observer les évolutions de l'occupation du sol et de la ligne de rivage du lac de Kossou sur une période allant de 1986 à 2025. Elle s'est appuyée sur des images satellites Landsat (1986 et 2025). Le traitement de ces données, réalisé à l'aide du logiciel ArcGIS, a permis de reconstituer l'évolution spatiale du lac, de localiser les anciens villages submergés et de quantifier les superficies exondées. Des relevés GPS ont été effectués sur le

terrain entre les mois de janvier et avril 2025 dans le département de Béoumi. Ainsi, nous avons obtenu 12 localités recolonisées comme le présente la carte 2.

Carte 2 : Localisation des localités enquêtées



Source : BNEDT/CCT, 2012 ; Nos enquêtes, 2025

Réalisation : GOLI Thierry, janvier 2025

Parallèlement, des entretiens semi-directifs auprès de 15 autorités villageoises (Chefs et anciens du village) et 5 administratives (Sous-préfets) nous ont permis d'avoir les informations nécessaires à la réalisation du travail. Ces informations sont entre autres les rapports entre les communautés, les problèmes de cohabitation et les modalités de gestion et de règlement des conflits qui les opposent. Enfin, des enquêtes qualitatives ont été menées auprès de 120 personnes en raison de dix personnes par localité (Tableau 1). À cet effet, nous nous sommes basés sur la méthode de choix raisonné du fait de l'absence de statistiques concrètes et officielles sur la population de ces localités. Ces personnes comprennent des anciens déplacés et des descendants de déplacés. Àuprès de ces derniers, nous avons pu recueillir les raisons et la dynamique spatio-temporelle de leur retour sur les anciens sites.

Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées par localité

| Localités enquêtées | Populations enquêtées |
|-------------------------|-----------------------|
| Ancien Allèkro | 10 |
| Ancien Bourébo | 10 |
| Ancien Kouadio-sakassou | 10 |
| Ancien Kongobo | 10 |
| Gozranvogo | 10 |
| Sodjakro | 10 |
| Guiézoukro | 10 |
| Ouaouassi N'gbabo | 10 |
| Kpalèbo | 10 |
| Kouadio-N'drikro | 10 |
| Ménankro | 10 |
| Kouassimian | 10 |
| Total | 120 |

Source : Nos enquêtes, 2025

Ce croisement méthodologique vise à saisir la logique de réappropriation foncière, les tensions qu'elle suscite, ainsi que les recompositions socio-territoriales en cours dans les anciens espaces submergés du département de Béoumi.

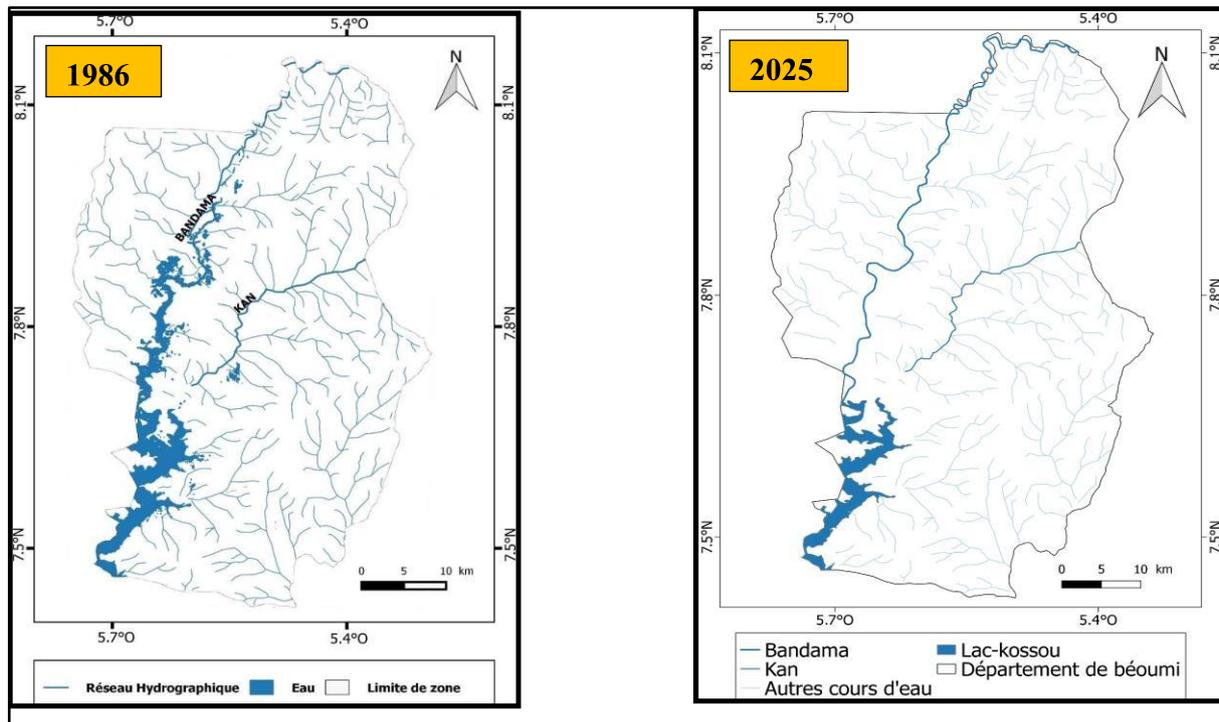
2. Résultats

La présente section met en lumière les principaux résultats issus de l'analyse spatio-temporelle et des enquêtes de terrain menées dans le département de Béoumi, qui constitue le cadre spatial de cette étude. Les résultats sont organisés autour de quatre axes majeurs : la régression progressive du lac de Kossou et ses manifestations spatiales, la réactivation des anciens terroirs par les populations déplacées, les logiques sociales et économiques de la recolonisation et les tensions foncières et les enjeux de légitimité territoriale.

2.1. Une régression progressive du lac de Kossou dans le temps et l'espace

Dans le département de Béoumi, une superficie de 451 km² a été classée comme zone inondable, contraignant ainsi au déplacement forcé des 38 000 habitants répartis dans 69 villages. Cependant, plus de cinq décennies après la mise en eau du barrage de Kossou, le niveau du lac n'a jamais atteint les prévisions initiales. Bien au contraire, on observe une diminution progressive du niveau du plan d'eau. Pour illustrer cette évolution, deux images satellitaires Landsat, datées respectivement de 1986 et 2025, ont été analysées. La comparaison des étendues du lac obtenue par superposition des couches a permis d'aboutir aux résultats présentés sur la planche cartographique 1.

Planche cartographique 1 : Évolution du niveau du lac de Kossou entre 1986 et 2025



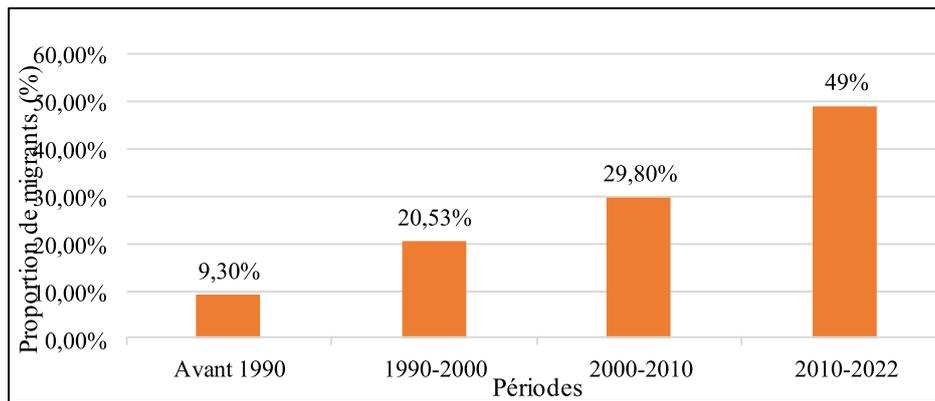
Source : Landsat, 1986

Réalisation : Thierry GOLI, janvier 2025

Les cartes du réseau hydrographique illustrent l'évolution du niveau du lac de Kossou entre 1986 et 2025. L'analyse de la carte 2 révèle qu'en 1986, le lac présentait un niveau d'eau plus élevé qu'en 2025. Cette diminution s'explique par plusieurs facteurs. D'après le service de limnologie, la baisse des précipitations enregistrée depuis les années 2000 a significativement contribué à la réduction du niveau du lac. En plus du déficit pluviométrique, la prolifération des plantes aquatiques et le phénomène d'ensablement participent également au rétrécissement progressif de la masse d'eau. La carte de 2025 met en évidence un recul marqué du plan d'eau, laissant place au lit apparent du fleuve Bandama. En 1986, la portion du lac de Kossou située dans le département de Bèoumi couvrait une superficie de 18 531,29 hectares. En 2025, cette superficie est passée à 13 456,23 hectares. Les calculs réalisés dans le cadre de l'élaboration cartographique indiquent donc une régression de 5 075,06 hectares entre ces deux dates. Cette diminution notable du niveau du lac amène les populations, réinstallées dans les villages reconstruits, à remettre en question la justification initiale de leur déplacement, à savoir l'inondation de leurs anciennes terres. Ce doute alimente de nouvelles dynamiques et pratiques territoriales.

2.2. *Un retour continu des ex-sinistrés sur leurs anciens sites depuis quatre décennies*

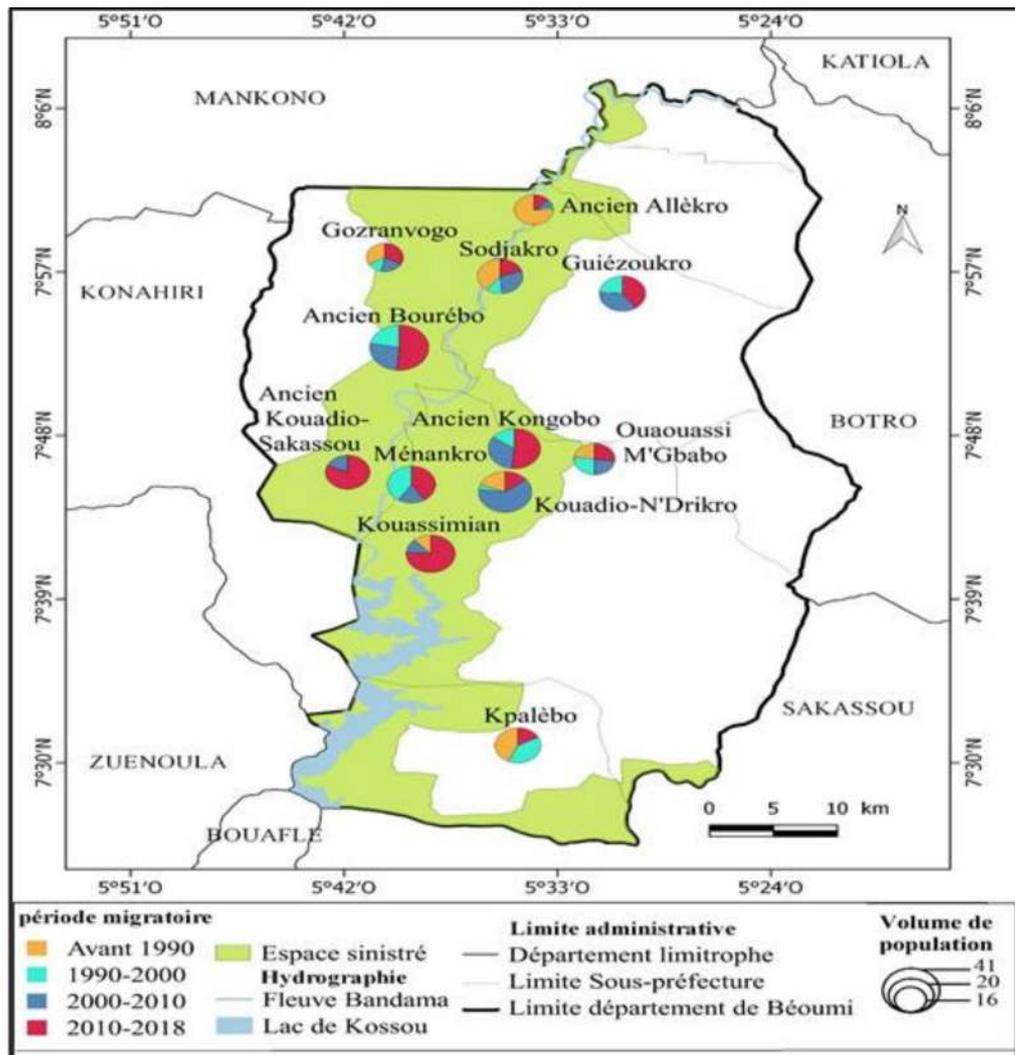
Abandonnés pour cause d'utilité publique, les anciens sites sinistrés des 69 villages du département de Bèoumi font aujourd'hui l'objet d'un important mouvement de retour des populations déplacées. Bien que s'intensifiant fortement ces dernières années, cette dynamique de retour n'est pas récente. Confrontés aux nombreuses difficultés liées aux projets AVB, de nombreux agriculteurs issus des villages reconstruits de Bèoumi retournent progressivement sur leurs anciennes terres exondées afin de les exploiter. Nos enquêtes de terrain montrent un regain d'intérêt marqué pour ces espaces, illustré par une augmentation continue du nombre de migrants de retour au fil des années. La figure 29 présente l'évolution des proportions d'exploitants retournant sur leurs sites d'origine, depuis la période d'avant 1990 jusqu'en 2025.

Figure 1 : Répartition des exploitants selon leur période de retour sur les anciens sites

Source : N'guessan, 2020, p. 169 et nos enquêtes, 2025

La figure 1 illustre les différentes périodes de migration des populations des villages réinstallés vers leurs sites d'origine. L'analyse de la figure 1 révèle une progression exponentielle de ce mouvement de retour. Avant 1990, seuls 9,3 % des personnes enquêtées avaient rejoint leurs anciens territoires. Cette proportion passe à 20,53 % entre 1990 et 2000. La période 2000-2010 marque une intensification de cette dynamique, avec 29,80 % des enquêtés ayant regagné leurs anciens sites. Toutefois, c'est entre 2010 et 2025 que le phénomène atteint un fort taux, avec 49 % des personnes interrogées déclarant s'être réinstallées sur leurs terres d'origine. Ce retour massif s'explique par le peu d'attention accordée aux enjeux fonciers lors des aménagements réalisés par l'AVB. Confrontés à un manque de terres arables pour la culture de l'anacarde et à une faible fertilité des sols dans les villages actuels, de nombreux paysans préfèrent se replier sur leurs anciennes terres demeurées intactes. Cette réalité s'observe sur la carte 4.

Carte 4 : Proportion de migrants de retour à l'échelle des localités visitées en 2025



Source : BNEDT/CCT, 2012 ; Nos enquêtes, 2025

Réalisation : GOLI Thierry, janvier 2025

La carte 3 présente la période de migration des enquêtés. Sa lecture montre 4 grandes périodes migratoires. Il montre également que la forte migration s'est réalisée entre 1990 et 2025. Quant à la première période avant 1990, ce sont les localités de Ménankro, Kouadio Sakassou et Kouadio N'Drikro qui enregistrent la forte proportion qui s'élève à 16,67%. En effet, les localités périphériques du lac de Kossou ont vite marqué leur retour à cause de l'activité de pêche. L'absence de migrant à Gozranvogo et Soudjakro durant cette période s'explique par l'inexistence de ces localités avant 1990. De 1990 à 2000, les proportions de migrants croissent dans l'ensemble des campements. Mais, Gozranvogo détient la forte proportion. En effet, 43,33% des exploitants ont migré pendant cette période. Campement sénoufo, selon la notabilité, leur implantation date de 1991 avec une forte colonie pour l'activité de coton et de maïs sur la terre de Bourébo. 26,33% des migrants de Bourébo ont repris possession de leur terre durant cette période contre seulement 13,33% Soudjakro qui amorçaient leur migration de retour. Quant à la période 2000 à 2025, la migration dans l'ensemble des localités croit grâce aux activités agricoles. Entre 2000 et 2010, Soudjakro connaît une dynamique migratoire très forte avec 43,33% des enquêtés contre 16,33% à Ménankro. Dans la sous-préfecture de Bodokro, les habitants de Guiezoukro migrent vers leur ancienne terre rebaptisée Soudjakro en raison du manque de terre pour les activités agricoles dans le nouveau village. La baisse de la proportion des migrants à Ménankro à cette période fait suite au bombardement de 2004 par les MI 24 de l'armée régulière pendant le raid contre les forces

nouvelles. Ce bombardement, qui a fait 7 morts dans le camp de la population a poussé à l'abandon du campement. Durant la période correspondante à la croissance de la culture d'anacarde (2010 à nos jours), l'ensemble des localités connaissent de fortes migrations familiales.

2.3. Des logiques de recolonisation motivées par la quête de terres, la précarité économique et l'héritage moral

Les entretiens menés avec les déplacés et certains descendants des déplacés mettent en évidence une pluralité de motivations. La première est d'ordre foncier. Dans les villages AVB, la rareté des terres cultivables aggravée par la croissance démographique rend l'accès à la terre difficile, voire conflictuel. Revenir sur les anciens sites est perçu comme une solution d'autonomisation foncière. 90% des enquêtés parlent d'un "retour à la liberté" foncière. Ensuite, la généralisation de l'agriculture marchande notamment l'anacarde, a renforcé l'intérêt pour les terres exondées, réputées plus fertiles. La deuxième motivation est symbolique. En effet, le retour sur les anciens sites est une réponse au déracinement imposé, un acte de réparation historique. Pour plusieurs enquêtés, notamment les aînés, ces terres ne sont pas "libres", mais "en attente de retour". Cette lecture affective du territoire alimente un projet de reconquête légitime. Enfin, des motivations religieuses et culturelles apparaissent : la présence de forêts sacrées ou de lieux de culte attire une recolonisation parfois ritualisée.

2.4. Des tensions foncières croissantes et une absence de cadre juridique formel

Malgré leur attachement historique à ces lieux, les populations engagées dans la reconquête de leurs anciens territoires ne disposent d'aucune reconnaissance juridique de leur droit sur ces terres. L'analyse montre que les zones recolonisées ne font pas l'objet de régularisation administrative, ni d'aménagement institutionnel. Elles sont souvent classées dans les documents d'urbanisme comme "zones à risques", ce qui accentue leur vulnérabilité. Cette situation engendre des tensions foncières importantes. Dans certaines localités, comme Sadjokro, les anciens habitants entrent en conflit avec d'autres peuples installés durant la période d'abandon. Des conflits ont aussi été observés avec les autorités locales, qui considère ces zones comme relevant du domaine de l'État. Par ailleurs, des litiges surgissent entre les héritiers d'anciens chefs de terre, chacun revendiquant une légitimité de recolonisation. L'absence de politique foncière adaptée à cette dynamique contribue à accroître l'insécurité des occupants. Aucun plan d'aménagement rural, ni plan d'occupation des sols n'intègre à ce jour la possibilité d'une recolonisation légitime des anciens sites inondés. Cela reflète une déficience visuelle institutionnelle vis-à-vis de cette recomposition territoriale, pourtant tangible et durable.

2.5. Une recomposition territoriale silencieuse mais structurante dans le paysage rural de Béoumi

Les résultats indiquent que la dynamique de recolonisation, bien qu'informelle, est en train de redessiner en profondeur le tissu rural du département de Béoumi. On assiste à l'émergence de nouveaux noyaux d'habitat, de nouveaux terroirs agricoles et de nouveaux rapports à l'espace. Ces territoires, non cartographiés dans les documents officiels, fonctionnent pourtant comme des extensions effectives des villages AVB d'origine. Ils accueillent des activités agricoles, des habitations permanentes, des écoles primaires (Photo 1), voire des lieux de culte.

Photo 1 : École primaire à ancien Kongobo



Prise de vue : Thierry GOLI, 2025

Cette photo 1 est une école primaire à ancien Kongobo. Elle est construite par les populations avec l'appui financier de l'État. Elle prouve d'une reconstitution territoriale silencieuse qui traduit la résilience des communautés déplacées, leur capacité d'adaptation à la variabilité environnementale et leur volonté de faire exister leur mémoire territoriale dans le présent. Elle interroge les limites des politiques d'aménagement héritées du modèle post-barrage, et appelle une reconnaissance institutionnelle des réalités foncières post-déguerpissement à Béoumi.

3. Discussion

L'analyse des résultats obtenus dans le département de Béoumi met en évidence une dynamique socio-territoriale négligée mais fondamentale : la recolonisation des anciens sites inondés du lac de Kossou par les populations déplacées et leurs descendants. Cette réalité contemporaine interroge les limites des modèles d'aménagement hydroélectrique et révèle des tensions profondes entre mémoire, résilience communautaire et défaillance de l'État aménageur. Pour approfondir ces résultats, cette discussion s'appuie sur les travaux de référence en géographie, en anthropologie du développement et en politique foncière.

D'abord, une reconfiguration post-barrage non anticipée : un angle mort des politiques d'aménagement. Comme le note Y. LECOMTE (1993, p. 28), les barrages en Afrique ont souvent été conçus dans une logique de croissance économique et de maîtrise technocratique du territoire, sans anticipation des dynamiques sociales à long terme. Le barrage de Kossou n'échappe pas à cette logique : une fois le déplacement des populations effectué, l'État s'est désengagé du suivi socio-spatial des populations relogées. Cette « politique du silence post-déguerpissement » a contribué à marginaliser les déplacés, à figer les plans d'aménagement (villages AVB), et à ignorer les dynamiques d'adaptation ultérieures (P. ROUMEGUERE, 1993, p. 48). Aujourd'hui, la recolonisation des anciens terroirs ne s'inscrit dans aucun programme public. Ce vide institutionnel confirme l'alerte formulée par V. LASSAILLY-JACOB (1994, p. 146) sur l'échec de nombreux projets de relocalisation forcée en Afrique subsaharienne, où l'on observe un glissement progressif des populations vers des « alternatives territoriales non planifiées ». Cette recolonisation est un phénomène émergent qui révèle l'inadéquation structurelle entre planification technocratique et réalités vécues par les communautés déplacées.

Ensuite, les populations conservent une mémoire territoriale forte, un profond attachement à leurs terres d'origine et revendiquent un droit moral de les occuper. Les témoignages recueillis à Sodjakro, Ancien Kongobo et Ancien Kouadio-Sakassou témoignent d'un attachement profond aux anciens terroirs. Comme l'ont montré A. SCHWART (1993, p. 36) et A. A. HAUHOUOT (2002, p. 67), les déplacements forcés sont rarement des ruptures totales. Même après plusieurs décennies, les liens aux terres d'origine

perdurent, portés par les souvenirs, les récits, les pratiques rituelles et les systèmes de filiation. Dans le cas de Béoumi, la mémoire des lieux engloutis est vivace. Elle fonde un "droit moral" au retour, une légitimité symbolique qui dépasse le droit formel. Cette situation illustre ce que V. LASSAILLY-JACOB (1994, p.158) qualifie de « droit latent à la terre » : un droit enraciné dans l'histoire, ignoré des institutions, mais mobilisé par les communautés pour reconstruire leur souveraineté foncière. Ce retour aux terroirs n'est donc pas une simple quête foncière, mais une réaffirmation identitaire dans un contexte d'exclusion spatiale.

Par ailleurs, une dynamique de résilience territoriale face à la précarité foncière. Face à la saturation foncière dans les villages AVB, la recolonisation des anciens sites constitue une réponse pragmatique à la précarité des jeunes ménages. Elle montre la capacité des déplacés et de leurs descendants à reconfigurer l'espace à partir de ressources informelles et de pratiques auto-organisées. Ce processus illustre ce que O. BOIZO (1984, p. 51) qualifiait déjà de "géographie de la résilience", où les communautés agissent dans les fissures de l'ordre administratif pour produire de nouveaux territoires viables. Ce constat est renforcé par les travaux d'E. PROWIZUR (1979, p. 64), qui soulignait que la durabilité des projets de barrage ne pouvait être évaluée uniquement par des indicateurs énergétiques, mais devait intégrer les effets différés sur les dynamiques agraires et l'organisation de l'espace rural. À Béoumi, les anciens sites recolonisés sont aujourd'hui des espaces d'expérimentation agricole, d'autonomisation familiale et de recomposition sociale. Toutefois, cette recomposition demeure fragile en l'absence de reconnaissance officielle.

En outre, nous avons observé une insécurité foncière aggravée par l'inaction de l'État. La recolonisation s'opère dans un contexte d'insécurité foncière croissante, liée à l'absence de régulation, à la pluralité des normes coutumières, et au silence des institutions. Les conflits relevés à Kouassimian, entre les anciens déplacés et descendants de déplacés, illustrent la compétition entre différents modes de légitimation territoriale : mémoire historique, occupation continue, autorité coutumière, ou encore certification foncière. Les analyses de HAUHOOUT (2002) et de LECOMTE (1983) convergent sur ce point : dans les régions post-barrage, la réactivation foncière informelle se heurte à un droit étatique centralisé, souvent inadapté, et incapable d'accompagner les recompositions locales. En l'absence de reconnaissance formelle des droits d'usage sur les anciens sites exondés, les recolonisateurs restent vulnérables aux évictions futures, notamment en cas de remontée du lac, d'extension forestière ou de projets agro-industriels.

Enfin, les territoires recolonisés ne sont pas reconnus ou pris en compte par les institutions. Cette dynamique n'est pas représentée dans les documents d'aménagement (plans de développement, cartes cadastrales). Cette « invisibilisation spatiale » s'explique par le fait que ces espaces sont toujours juridiquement considérés comme lacustres ou non constructibles. Cette situation rappelle les constats de P. ROUMEGURE (1986, p. 51) sur l'écart entre territoire vécu et territoire planifié. Cette contradiction expose les communautés recolonisées à une absence d'infrastructures, de services publics, et à une marginalisation durable.

La recolonisation des anciens sites inondés dans le département de Béoumi est une recomposition socio-territoriale porteuse de sens, d'enjeux et de conflits. Elle révèle l'inertie des politiques d'aménagement post-barrage, l'endurance des mémoires territoriales, et la créativité sociale des populations déplacées. À la lumière des travaux de Lecomte, Lassailly-Jacob, Asseypo ou Schwartz, cette dynamique doit être reconnue comme un fait spatial majeur qui interpelle la gouvernance foncière, l'équité territoriale et la justice environnementale.

CONCLUSION

L'étude de la recolonisation des anciens sites inondés par les déplacés du barrage de Kossou, dans le département de Béoumi, met en lumière une recomposition territoriale profonde, négligée des politiques publiques. Cinquante ans après la création du lac, les dynamiques actuelles de retour sur les terres exondées traduisent non seulement un besoin d'accès au foncier agricole, mais aussi une quête de souveraineté territoriale et de reconnaissance identitaire par des populations historiquement

marginalisées. La recolonisation observée dans le département de Béoumi est une réponse populaire à l'insuffisance des aménagements initiaux et à la saturation foncière dans les villages AVB. Toutefois, ces dynamiques se développent dans une insécurité juridique totale, en dehors de tout cadre légal, rendant les recolonisateurs vulnérables à de nouveaux déguerpissements, notamment en cas de résurgence des eaux du lac ou de réappropriation de ces espaces par des acteurs économiques ou environnementaux. Ces territoires, à la fois oubliés par l'aménagement et ignorés par le droit, nécessitent une reconnaissance institutionnelle urgente. En définitive, les politiques d'aménagement doivent sortir de leur cadre technocratique et intégrer les dynamiques sociales et spatiales réelles. À l'image des populations déplacées de Béoumi, les communautés rurales sont des actrices majeures de la reconfiguration territoriale. Il est temps que leurs stratégies d'adaptation, de survie et de résilience soient reconnues et intégrées aux visions nationales de développement durable et inclusif.

Références Bibliographiques

BOIZO Ori, 1984, Centre les villages A.VB. d'Ayaou sud : données socio- démographiques. ORSTOM de Petit-Bassam, Abidjan, P.174.

HAUHOLOT Assepo Antoine, 2002, « Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan », in EDUCI, 364 p ICI, 2010, État des lieux autour du barrage de Komienga au Burkina Faso, Rapport final, 103p.

LASSAILLY-JACOB Véronique, 1980, « Espace utile et transfert de population en amont du barrage de Kossou Côte d'Ivoire », Mémoires et documents de Géographie, CNRS, 210 p.

LASSAILLY-JACOB Véronique., 1982, « Colonisation planifiée des rives du lac de Kossou en Côte-d'Ivoire Centrale : la genèse d'un échec », in Économie rurale, N°147-148. pp. 45-50

LASSAILLY-JACOB Véronique, 1983, « Grands barrages africains et prise en compte des populations locales », in L'Espace géographique, pp. 46-57

LASSAILLY-JACOB Véronique, 1983, « Structures villageoises et caractères migratoires de la société baule-kodè, dans la région de Béoumi (Côte d'Ivoire centrale) », in Cahiers d'études africaines, vol. 23, N°89-90, pp. 73-95.

LASSAILLY-JACOB Véronique, 1994, « La charge de population en question : colonisation planifiée des rives du lac de Kossou en Côte d'Ivoire. Production agricole et élevage dans le centre du bassin cotonnier de Côte d'Ivoire » , in CNRS P.20

LASSAILLY-JACOB Véronique, 1979, « une opération de développement intégré en Côte- d'Ivoire centrale : l'opération Kossou » in L'Espace Géographique, N° 1, pp. 57-63.

LECOMTE Yves, 1993, « Motorisation : en région centre de Côte d'Ivoire : les expériences AVB et PMP », in IRD, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09_03/38190.pdf: 175 – 191, Cité le 21 juillet 2017

N'GUESSAN Kouadio Marus, 2020, La recolonisation des espaces sinistrés aux alentours du Lac de Kossou dans le département de Béoumi (Centre de la Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire, 382 p.

GOUROU Pierre, 1973, « Pour une géographie humaine », in Flammarion, pp. 134-150

PROWIZUR Edwin, 1979, « Les effets humains du barrage de Kossou (Côte d'Ivoire) Évolution depuis 1975 », in Civilisations, pp. 319-358

ROUMEGUERE Pascal, 1986, « Une société de développement régional intégré : l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama ou AVB (1969-1980) », in IRD, pp.141-149

SCHWARTZ Alfred, 1993, « Sous-peuplement et développement dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire : Cinq siècles d'histoire économique et sociale ». ORSTOM, collection études et Thèses, Paris, 491p.